



## DELIBERATION

N° 01

Conseil d'administration du jeudi 12 décembre 2024

-----

Le jeudi douze décembre, à quatorze heures trente, le conseil d'administration du Centre Communal d'Action Sociale, légalement convoqué en date du trois décembre deux mil-vingt-quatre, s'est réuni dans la salle du C.C.A.S., sous la présidence de Monsieur Joël LE BOLU.

Date de convocation : 03 décembre 2024

Nombre d'administrateurs en exercice : 13

Quorum : 7

### Présent.e.s :

Mmes et MM, Thierry FOURNIER, Gilbert VALLEE, Marcel LE BORGNE, Lucien LERAY, Claude DROUET et Françoise JAMIN, Martine LAUNAY, Kika VAN HAAFTEN.

### Absent.e.s et excusé.e.s :

M. Joël LE BOLU a donné procuration à Mme Martine LAUNAY.  
M. Jean-Pierre PRIGENT a donné procuration à Mme Françoise JAMIN.  
Mme Carole DAINNE a donné procuration à M. Marcel LE BORGNE.  
Mme Florence LEFFRAY a donné procuration à M. Gilbert VALLEE.  
Mme Valérie DUMONT a donné procuration à Mme Kika VAN HAAFTEN.

Secrétaire de séance : Monsieur Claude DROUET

## I – EXAMEN ET APPROBATION DU PROCES-VERBAL DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 10 SEPTEMBRE 2024

Rapporteur : M. LE BOLU

Le compte-rendu de la réunion du 10 septembre 2024 est soumis à l'approbation du conseil d'administration.

### Discussion

Il est commenté le compte-rendu de la réunion du conseil d'administration du 10 septembre 2024.

### Décision

Après en avoir délibéré, à l'unanimité, le conseil d'administration adopte le procès-verbal du 10 septembre 2024.

Présents : 8 / Votants : 13 / Abstentions : 0 / Pour : 13 / Contre : 0

Pour copie conforme,  
Ainsi fait les jour, mois et an ci-dessus et ont signé les membres présents.

Le Président,  
Joël LE BOLU

Le secrétaire de séance  
Claude DROUET